



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**COMMISSION NATIONALE D'ÉVALUATION
DES DISPOSITIFS MÉDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTÉ**

AVIS DE LA CNEDiMTS
30 mars 2021

Faisant suite à l'examen du 30/03/2021, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 30/03/2021.

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société OTTO BOCK FRANCE informe la Commission qu'elle souhaite retirer de la liste des produits et prestations remboursables le pied à restitution de classe II TERION et demande par conséquent la radiation des références dupliées TERION détaillées dans le tableau ci-dessous. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code	Intitulé	Référence à radier
2746732	Pied restitution énergie, classe II, OTTO BOCK, TERION	Toutes les références de la gamme 1C10

La Commission prend acte de cette demande d'arrêt de remboursement. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif